



Association québécoise
du loisir municipal



TENUE DE CAMP DE JOUR SELON LE PALIER D'ALERTE

L'association québécoise du loisir municipal (AQLM), en collaboration avec l'Association des camps du Québec (ACQ), tenait à vous informer des plus récentes nouvelles de la Direction générale de la Santé publique (DGSP) sur la tenue des camps de jour, selon le palier d'alerte :

Zone rouge

Les camps de jour sont interdits, jusqu'à nouvel ordre.

Logiquement, cette interdiction concerne assurément la tenue de camps de jour durant la période des Fêtes, en cohérence avec l'interdiction de rassemblements de Noël annoncée par le gouvernement.

La (très) brève communication de la DGSP ne fait pas mention de la semaine de relâche scolaire. Cette interdiction pourrait toutefois concerner la tenue de camps de jour en zone rouge durant la semaine relâche, si elle n'est pas levée d'ici là. Nous n'avons malheureusement pas plus d'information pour le moment.

Zones orange, jaune et verte

Aucune information ne nous a été transmise pour ces zones, tant au niveau de l'autorisation ou l'interdiction d'opération, qu'au niveau des mesures à appliquer si les camps devaient être autorisés.

Pour toutes les zones

Soyez assurés que L'AQLM continuera le suivi auprès de la DGSP au retour des Fêtes pour obtenir rapidement des réponses claires à ce sujet.

Nous savons que cette annonce de la DGSP peut avoir un impact très important. C'est pourquoi nous avons tenu à vous la communiquer le plus rapidement possible. Soyez donc assurés qu'encore une fois, nous partagerons avec vous dès que possible, les informations reçues.